



DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Autres questions**Nominations au Comité des pensions
du personnel du BIT
(Caisse commune des pensions
du personnel des Nations Unies)**

1. Conformément à l'article 6 *c*) des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, trois membres et trois membres suppléants sont nommés par la Conférence internationale du Travail, sur recommandation du Conseil d'administration, pour siéger au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies). A sa 253^e session (mai-juin 1992), le Conseil d'administration a décidé que les nominations au Comité des pensions devraient refléter une représentation tripartite. Les nominations pour la période allant du 9 octobre 2004 au 8 octobre 2007 sont soumises au Conseil d'administration lors de la présente session en vue d'une recommandation à la 92^e session (juin 2004) de la Conférence internationale du Travail.
2. Le mandat des membres et membres suppléants ci-après du Comité des pensions du personnel nommés par la Conférence pour une période de trois ans expirera le 8 octobre 2004:

M.W. Ringkamp (Allemagne)

M. M. Barde (employeurs)

M. M. Blondel (travailleurs)

M. R.-M. Schibli (Suisse)

M. P. Simonsen (Danemark)

M. A. Young (Royaume-Uni)

3. MM. Ringkamp et Schibli ne peuvent plus siéger au comité. Le groupe gouvernemental a proposé M. D. Willers pour le poste qu'occupe aujourd'hui M. Ringkamp. M. T. Montant, spécialiste suisse des pensions, est disposé à remplacer M. Schibli en tant que membre suppléant. Il est proposé de reconduire les autres membres du comité pour assurer une certaine continuité.
4. *En conséquence, la commission voudra sans doute proposer au Conseil d'administration de soumettre la résolution suivante à la Conférence internationale du Travail lors de sa 92^e session (juin 2004):*

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail:

Nomme au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies), pour une période de trois ans prenant fin le 8 octobre 2007, les membres et membres suppléants ci-après:

Membres:

M. D. Willers (représentant gouvernemental (à la retraite), Allemagne)

M. M. Barde (employeurs)

M. M. Blondel (travailleurs)

Membres suppléants:

M. T. Montant (Suisse)

M. P. Simonsen (Danemark)

M. A. Young (Royaume-Uni)

Genève, le 28 mai 2004.

Point appelant une décision: paragraphe 4